

## Qu'est-ce qu'un projet scientifique et culturel ?

Le nouveau décret n° 2010-767 sur la Dotation générale de décentralisation (DGD) paru le 7 juillet 2010 introduit un outil important dans le cadre de la préparation des dossiers de demande de financement pour la construction, l'extension ou la réhabilitation d'une bibliothèque : il s'agit du « Projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) ». Au-delà de la simple programmation liée à la construction, le PSCES détermine les grandes orientations et les stratégies d'une bibliothèque pour une période de 3 à 5 ans. Les axes du projet culturel de la bibliothèque doivent être présentés en énonçant les actions prioritaires et les moyens matériels, financiers, humains et organisationnels mis en œuvre pour y parvenir.

Le PSCES est un document stratégique qui doit faire l'objet d'une concertation entre l'équipe de direction de l'établissement, le personnel, les services de la collectivité, les élus et les partenaires. Il est ensuite soumis à une validation politique en conseil municipal ou communautaire.

Les opérations suivantes peuvent également bénéficier d'une subvention de l'État, au titre du Concours particulier Bibliothèques ouvert au sein de la Dotation générale de décentralisation : une première informatisation, la création de services aux usagers utilisant l'informatique et le numérique (espace multimédia, création d'une bibliothèque numérique, matériel spécifique pour les personnes en situation de handicap...), le renouvellement, la modification ou l'extension de systèmes informatiques de gestion de bibliothèque, 5 ans au moins après l'informatisation précédente.



## SOMMAIRE

*Les têtes de chapitres énumérées ci-dessous sont indicatives, elles doivent être adaptées à la situation et aux particularités de l'établissement.*

### I Contexte territorial

- A. Contexte historique et géographique
- B. La population
- C. Contexte culturel
  - Les bibliothèques sur le territoire
  - Les autres structures culturelles
  - Les associations
- D. Contexte socio-éducatif
  - La petite enfance
  - Les scolaires
  - L'accueil périscolaire et de loisirs
  - Le social

### II Etat des lieux de la lecture publique

- A. Présentation de la bibliothèque
  - Les moyens
    - Les locaux
    - Le personnel
    - Les horaires d'ouverture
    - Le budget
    - Les collections
  - Les activités
    - Le public
    - Les prêts
    - Les animations
- B. Les forces et faiblesses du service de lecture public
  - Les forces
  - Les faiblesses

### III Le projet de bibliothèque

- A. Définition du projet et objectifs visés
- B. Programme d'actions détaillé et moyens à mettre en œuvre

## I. Contexte territorial

Analyser la situation géographique, économique et socioculturelle du territoire. Présenter les projets du territoire en prenant en compte le contexte intercommunal. Exposer les enjeux et les axes prioritaires du développement culturel.

### A. Contexte historique et géographique

Présentation du territoire

#### La région Hauts-de-France



La région **Hauts-de-France** (Nord-Pas-de-Calais-Picardie) est une région du Nord de la France créée par la réforme territoriale de 2015 en fusionnant le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, et qui, depuis mars 2016, se nomme Hauts-de-France. La région s'étend sur 31 813 km<sup>2</sup> et compte 5,973 millions d'habitants en 2012 (source : INSEE).

#### Le département de l'Oise



Le département de l'Oise fait partie de la région Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais-Picardie). Le département est situé à 30 km au nord de Paris, ce qui en fait le département non-francilien le plus proche de la capitale. Le département de l'Oise est desservi par deux autoroutes qui en font un axe majeur entre Paris, et le nord de la France. Il est maillé d'un réseau de plus de 4 075 km de routes départementales. Le département s'étend sur 5 860 km<sup>2</sup> et compte 810 300 habitants.

## **L'intercommunalité/La commune**

-Rapide historique de la ville

-La situation géographique de la ville : l'étendue de la ville, sa situation, la proximité d'une grande ville

-La situation administrative : cette ville fait partie de la communauté de communes de ..., composée de ... communes. Indiquer les compétences de la commune, celles de la communauté de communes...

-La géographie urbaine et prioritaire : indiquer les différentes zones de la ville : zone d'habitat, zone urbaine, industrielle, zone d'activités, zone d'espace naturel protégé, ZEP (zone prioritaire)

-L' économie locale : la ville a-t-elle une vocation rurale/agricole, industrielle, commerciale, artisanale, ou est-ce une ville dortoir ? Quelles sont les activités industrielles, commerciales et artisanales ? La ville a-t-elle une identité ?

-Les transports/La desserte : indiquer la présence de transports en commun, la proximité de grands axes routiers, etc.

-Les projets de construction d'infrastructures de la ville : présenter les projets de construction de nouveaux équipements, l'urbanisation d'une zone, etc.

### **B. La population**

Etudier la population pour mieux la connaître et adapter la politique des publics.

-La population : indiquer la composition de la population (le nombre d'habitants, la répartition par tranches d'âges, la croissance démographique (population jeune ou vieillissante), la répartition par catégorie socio-professionnelle (CSP : agriculteurs, employés etc.), le pourcentage d'actifs et de non actifs, le taux de chômage, etc.)

Exemple de structure de la population par sexe et par âge (source : INSEE)

2012	Hommes	% de la tranche d'âge sur le total des hommes	Femmes	% de la tranche d'âge sur le total des femmes	TOTAL population (hommes et femmes)
Ensemble					
0 à 14 ans					
15 à 29 ans					Total population de - de 15 ans
30 à 44 ans					
45 à 59 ans					
60 à 74 ans					Total population de + de 15 ans
75 à 89 ans					
90 ans ou +					

-Le niveau d'éducation et de culture de la population : indiquer la formation de la population (qualification ou non)

-Les pratiques culturelles de la population

### C. Contexte culturel

*Présenter les bibliothèques sur le territoire et dresser le panorama de l'offre culturelle et des partenaires sur le territoire. Comment la bibliothèque s'insère-t-elle dans cette offre culturelle ? Existe-t-il un travail en partenariat avec les différentes structures existantes ?*

*-Les bibliothèques sur le territoire intercommunal et la bibliothèque existante*

*-Les autres structures culturelles : théâtres, cinémas, écoles de musique/d'art, conservatoires, musées, librairies, etc.*

*-Les associations*

### D. Contexte socio-éducatif

*Quelles sont les différentes structures sociales et éducatives présentes sur le territoire ? Comment la bibliothèque s'insère-t-elle dans ce contexte socio-éducatif ? Existe-t-il un travail de partenariat avec la bibliothèque ?*

*-La petite enfance : crèches, Relais des assistantes maternelles (RAM)*

*-Les scolaires : maternelle, primaire, collège, lycée, université*

*-L'accueil périscolaire et de loisirs*

*-Le social : CCAS, maison des solidarités, PIJ (Point Info Jeunesse), maisons de retraite, EHPAD, structures pour personnes en situation de handicap*

## II. Etat des lieux de la lecture publique

*Rappeler l'histoire de la bibliothèque (si existante), de son public et de ses collections. Présenter les forces et les faiblesses de l'établissement actuel (moyens humains, matériels, techniques et financiers)*

### A. Présentation de la bibliothèque

*Bref historique de la bibliothèque. Indiquer les moyens et les activités de la bibliothèque.*

#### Les moyens :

*-Les locaux : la superficie, les différents espaces, le mobilier, le matériel informatique*

*-Le personnel : indiquer la composition de l'équipe (le nombre de bénévoles, de salariés). Préciser si le personnel est qualifié (formé) ou non*

*-Les horaires d'ouverture, le temps consacré aux collectivités etc.*

*-Le budget : le budget d'acquisition, les droits d'inscription etc.*

Exemple de tableaux de répartition du budget de la bibliothèque : recettes et dépenses

Ressources propres et subventions	Montant en euros
Budget alloué par la commune	
Frais d'inscription à la bibliothèque	
Subventions (Conseil départemental de l'Oise, DRAC, CNL etc.)	
<b>TOTAL</b>	

Dépenses d'acquisition	Montant en euros
Livres	
Périodiques	
CD	
DVD	
<b>TOTAL</b>	

Dépenses spécifiques	Montant en euros
Equipement (rouleaux plastique pour couverture, rubans adhésifs...)	
Dépenses informatiques (cartouches pour imprimante...)	
Communication (affiches, livrets, flyers...)	
Action culturelle (rémunération d'un conteur, achat d'exposition...)	
<b>TOTAL</b>	

Dépenses d'investissement	Montant en euros
Acquisition de mobilier, d'un ordinateur...	
Financement de travaux...	
<b>TOTAL</b>	

-Les collections : le nombre de documents composant le fonds propre, sa diversité, la politique d'acquisition

Exemples de tableaux de répartition des collections de la bibliothèque

Section adultes	Quantité	Pourcentage du fonds adultes
Romans		
Bandes dessinées		
Documentaires		
Périodiques		
<b>Total livres adulte</b>		

Section jeunesse	Quantité	Pourcentage du fonds jeunesse
Romans		
Bandes dessinées		
Documentaires		
Albums		
Périodiques		
<b>Total livres jeunesse</b>		

Autres supports	Quantité	Pourcentage du fonds multimédia
CD		
DVD		
<b>Total multimédia</b>		

Les activités :

*-Le public : le pourcentage d'emprunteurs, le profil des usagers, le taux de fréquentation de la bibliothèque*

*-Les prêts : le nombre de prêts, l'évolution du nombre de prêts*

*-Les animations : l'action culturelle et les partenariats, la communication : par exemple en direction de la petite enfance, en direction des personnes âgées etc. Indiquer les grands axes de la programmation culturelle*

*-Les services proposés : le service de réservations, le portage à domicile, l'accueil de publics spécifiques, la formation, les conseils en ligne...*

B. Les forces et faiblesses du service de lecture publique

*Exposer objectivement les forces et faiblesses du service de lecture publique. Il est possible de classer ces informations dans un tableau.*

*-Les forces : par exemple, l'emplacement de la bibliothèque, le taux de fréquentation de la bibliothèque, la richesse des collections, les partenariats avec les institutions etc.*

*-Les faiblesses : par exemple, l'implantation géographique de l'établissement, l'accessibilité des locaux, la surface et l'organisation des espaces, les horaires d'ouverture, l'absence d'offre numérique etc.*

*Exemple de tableau de répartition des forces et faiblesses de la bibliothèque*

Forces	Faiblesses
Situation géographique :	Horaires :
Accessibilité des locaux :	Taux de fréquentation :
Organisation des espaces :	Budget :
	Animations :

### III. Le projet de bibliothèque

#### A. Définition du projet et objectifs visés

*Expliquer le projet et dégager les grands axes prioritaires. Présenter clairement les objectifs à atteindre (dans la période de référence fixée pour la mise en œuvre du projet). Ces objectifs doivent répondre aux insuffisances pointées dans l'état des lieux.*

*-Rappeler les missions d'une bibliothèque*

*-Définir le projet et ses lignes de forces, les publics cibles, les nouveaux services*

*-Présenter les objectifs et les enjeux*

#### B. Programme d'actions détaillé et moyens à mettre en œuvre

*Définir en détail le programme d'actions (structurer en sous actions, si nécessaire). Indiquer clairement les moyens humains, matériels, techniques et financiers nécessaires à la réalisation.*

*-Les modalités de mise en œuvre du projet : présenter les grands axes et les actions prioritaires à engager*

*-Indiquer les moyens humains, matériels, techniques et financiers à mettre en œuvre*

#### Annexes :

*Ajouter, en annexes, les modalités de conduite du projet, le calendrier prévisionnel de mise en œuvre et tout document intéressant le projet scientifique et culturel (études des publics, organigramme du personnel, plans de l'établissement etc.)*

Nous vous proposons, ci-dessous, un exemple de projet de bibliothèque :

Une commune, consciente de l'intérêt de proposer sur son territoire un équipement de lecture publique dynamique et moderne, souhaite rénover et transformer sa médiathèque qui ne répond plus aux attentes de la population.

*Dans cet exemple, nous avons choisi trois actions prioritaires à engager : le réaménagement de l'espace, le développement des collections et l'animation de la bibliothèque (liste non-exhaustive). Nous avons fait plusieurs propositions de sous actions en indiquant les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.*

Actions	Sous actions	Moyens mis en œuvre
Réaménager l'espace	<u>-créer de nouveaux espaces :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ espace pour les tout-petits</li> <li>✓ salles de travail</li> <li>✓ espace d'animations</li> <li>✓ salle d'expositions</li> <li>✓ espace de rencontre (espace café)</li> </ul>	<u>-moyens matériels :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ mobilier adapté aux tout-petits</li> <li>✓ tables, chaises, bureaux, petites lampes</li> <li>✓ mobilier modulable pour les animations et les publics</li> <li>✓ matériel d'exposition : cimaises, grilles Caddie...</li> <li>✓ fauteuils, table basse, distributeur de café</li> </ul> <u>-moyens financiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ évaluer le coût</li> </ul>
	<u>-rendre les locaux accessibles à tous :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ mise aux normes de l'établissement pour le rendre accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite</li> </ul>	<u>-moyens techniques :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ prévoir pente et rampe d'accès extérieure</li> <li>✓ installation d'un ascenseur</li> <li>✓ prévoir espace de circulation entre les rayonnages</li> </ul> <u>-moyens humains :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ sensibiliser le personnel à l'accueil de personnes handicapées (formation)</li> </ul> <u>-moyens financiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ évaluer le coût</li> </ul>
Développer les collections	<u>-renouveler, actualiser et entretenir les collections :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ réflexion autour d'une politique documentaire</li> <li>✓ définir une charte documentaire</li> <li>✓ désherbage préalable</li> <li>✓ prévoir de nouvelles acquisitions</li> </ul>	<u>-moyens humains :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ recruter un responsable de la politique documentaire</li> </ul> <u>-moyens financiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ définir et réserver un budget d'acquisition</li> </ul>
	<u>-développer de nouveaux fonds pour répondre à la demande du public :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ mettre en place une offre numérique</li> <li>✓ proposer de nouveaux supports</li> <li>✓ développer une offre documentaire pour public malvoyant</li> </ul>	<u>-moyens matériels :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ acquisition de tablettes et de liseuses</li> <li>✓ acquisition de ressources numériques</li> <li>✓ acquisition de matériel de jeux vidéo</li> <li>✓ acquisition de livres en gros caractères, livres audio, livres en braille etc.</li> </ul> <u>-moyens humains :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ former le personnel aux nouvelles technologies</li> </ul> <u>-moyens financiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ évaluer le coût</li> </ul>
Animer la bibliothèque	<u>-développer l'action culturelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ toucher de nouveaux publics (petite enfance, seniors, ados, personnes en situation de handicap etc.)</li> <li>✓ mettre en place des actions hors les murs</li> <li>✓ mettre en place des actions en partenariat avec les associations sur le territoire</li> </ul>	<u>-moyens humains :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ recruter un responsable de la politique culturelle</li> <li>✓ constituer une équipe d'animateurs culturels</li> <li>✓ former le personnel concerné</li> </ul> <u>-moyens techniques :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ acquérir un véhicule pour les actions hors les murs</li> </ul> <u>-moyens financiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ évaluer le coût</li> </ul>